La Ve Journée d'éducation à Neuchâtel : (13-14 février 1931)

Autor(en): **M.F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 349

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-260186

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

à l'ordre du jour de la prochaine Conférence Internationale du Travail (mai 1931) la discussion sur l'insertion dans la Convention d'une disposition nouvelle, stipulant que l'interdiction du travail de nuit pour les femmes ne s'applique pas à celles qui occupent des postes de surveillance ou de direction. (Le gouvernement anglais, on s'en souvient, avait proposé cette disposition nouvelle, parce que le texte actuel de la Convention empêchait des femmes, ingénieurs, surveillantes, contrôleuses, etc., d'être employées à ces postes qui comportent du travail fait la nuit.)

Par 12 voix contre 10, il a également décidé d'inscrire à l'ordre du jour de cette même Conférence la discussion sur l'insertion dans la Convention d'une clause autorisant un décalage des heures considérées comme travail de nuit, et pendant lesquelles le travail féminin est interdit dans les usines. Cette période, actuellement comprise entre 10 h. du soir et 5 h. du matin, pourrait être, si les gouvernements le désirent, légèrement retardée et s'étendre de 11 h. du soir à 6 h. du matin. (Nos lecteurs se souviennent que le gouvernement belge avait signalé les difficultés que créait dans la région de Verviers, pour le transport par trains locaux, cette rigidité des heures de travail, qui souvent ne correspondent à aucun horaire de chemin de fer, difficulté que comprendront certainement nos lectrices des régions horlogères du Jura bernois et neuchâtelois, où les trains locaux amènent les travailleurs à la fabrique et les en emmènent.) Deux propositions du gouvernement suédois, visant à une revision plus étendue de la Convention ont été repoussées à une forte majorité.

Que des lectrices trop pressées ne croient pas toutefois que ces propositions ont été acceptées du fait de cette décision du Conseil d'Administration: la décision définitive appartient, insistons-y, à la prochaine session de la Conférence du Travail. Et nous estimons qu'il est de toute importance que les femmes intéressées puissent y faire entendre leur voix, et fassent par conséquent partie des délégations. Sans doute le B. I. T. attirera-t-il spécialement sur cette nécessité, prévue par le statut des Conférences du Travail, l'attention des gouvernements, mais il est de toute importance que les organisations féministes nationales interviennent elles-mêmes dans ce sens auprès des autorités compétentes de leur pays, et il n'est pas trop tôt pour la leur signaler dès maintenant.

Ajoutons que l'Open Door International, qui tenait une session à Genève, précisément à l'occasion de la discussion du Conseil d'Administration, a été reçu en délégation par le président et les deux vice-présidents de ce corps. La délégation, que présidait Miss C. Macmillan, a manifesté son opposition de principe à la Convention interdisant le travail de nuit des femmes dans son ensemble, et a demandé une revision complète qui baserait cette interdiction sur la nature du travail, et non pas sur le sexe de celui ou de celle qui l'effectue. Seulement, là n'était pas la question, puisque il s'agissait de deux points précis de la Convention seulement, et malheureusement pour l'Open Door, sa délégation n'a pu être reçue que lorsque le Conseil d'Administration avait déjà pris les décisions que nous signalons, et que cette démarche était par conséquent trop tardive. En outre, combien plus de poids elle aurait eue si des femmes, touchées directement par cette question parce qu'elles travaillent elles-mêmes dans des usines avaient fait partie de la délégation, alors que celle-ci, d'après la liste qui nous a été remise, n'était composée que de féministes intellectuelles, que l'on peut ainsi trop facilement qualifier de théoriciennes.

E. Gd.

De-ci, De-là...

Le sexe faible.

Pour la première année que le Concours général est ouvert aux jeunes filles, l'une d'elles, Mlle David, l'emporta en latin sur ses concurrents masculins. Dans le même temps une autre jeune fille, Mlle Bonnard, de Lyon, était reçue première à l'agrégation de grammaire, et une autre Mlle Gouard, première également à l'Ecole Centrale, sur 278 élèves ingénieurs.

Ce n'est pas tout: six jeunes filles ont été admises cette année à l'Ecole Normale de la rue d'Ulm (trois en lettres, trois en sciences) et trois autres ont été reçues à l'agrégation de philosophie.

Ce n'est pas tout encore, puisque à l'Ecole des Langues orientales, 18 élèves du sexe faible ont été admises à l'examen de fin d'études sur 73 élèves diplômés, cependant qu'une élève femme sortait avec le No 1 de l'Ecole technique de publicité.

La première femme médecin noire.

C'est paraît-il, Miss Savage, originaire de l'Afrique orientale, qui vient de prendre ses grades à l'Université d'Edimbourg. En tout cas, écrit un journal anglais, elle ne risquera jamais de manquer de travail, vu d'une part la pénurie de médecins missionnaires, et de l'autre la demande incessante de médecins pour les pays tropicaux.

Et la première femme directrice des Postes.

La première au monde, nous assure-t-on. Et comme maintenant, c'est, conformément à l'astronomie, de l'Orient que nous vient la lumière, ce n'est ni en Europe, ni en Amérique, que l'on a eu pour la première fois suffisamment confiance en une femme pour lui confier ces fonctions: c'est... en Turquie.

Autrefois on riait quand nous disions que la Suisse risquait de rester à la queue du mouvement féministe en compagnie de la Turquie. Maintenant, il y a belle lurette que nous sommes distancés par elle.

Une Maison pour „femmes seules" à Lausanne

Grâce à Mme Duboux, secrétaire de l'Union des Femmes de Lausanne, et à son architecte, Lausanne va posséder à son tour une de ces « maisons pour femmes seules », qui, à Zurich, à Bâle, prochainement à Berne, rendent de si grands services aux femmes qui travaillent au dehors. « Les maisons pour femmes seules, écrit notre collaboratrice, Mlle Bonard, dans la *Tribune de Lausanne,* sont spacieuses, bien aérées, bien exposées; leurs appartements sont petits, à une ou deux pièces, mais les pièces sont assez grandes pour y loger ces lourds meubles de noyer qui nous viennent de nos parents et qui sont bien encombrants dans nos petites chambres citadines. La cuisine y est étroite et bien combinée, selon la bonne formule. Le cabinet de toilette permet de supprimer les lavabos et par conséquent de supprimer les chambres à coucher; des divans tiennent lieu de lits; la literie y devient coussins, pendant la journée.

Dans cet immeuble, sis entre le chemin de Boston et l'avenue de Morges, les locataires — la priorité sera réservée aux membres des Unions des Femmes — jouiront, à des conditions fort raisonnables, de tout le confort moderne: ascenseur dévaloir, chauffage général. Leur petit ménage sera facile à faire et vite fait. Au retour du travail, elles retrouveront avec joie cet asile coquet et accueillant. »

Voilà qui va mettre singulièrement la puce à l'oreille aux autres Unions de Femmes de Suisse romande, terre où les maisons de ce genre sont encore à peu près inconnues. Il existe, il est vrai, les « Maisons américaines » de Contamines, à Genève, mais leur prix n'est pas à la portée des bourses de toutes les femmes qui travaillent, et en ce domaine, l'Union des Femmes de Lausanne innove de façon réjouissante.

La fin de la „Guerre du Lait" à Bienne [1]

Plusieurs de nos lectrices nous ayant écrit pour nous demander comment s'est terminée cette « guerre » originale, nous sommes heureuses de pouvoir relater ici, d'après les renseignements qui nous ont été fournis de plusieurs côtés, que le succès a couronné les efforts des femmes de Bienne. D'abord, la halle de beurre et de fromage portant l'enseigne « Fédération des Associations féminines biennoises » a continué à fonctionner à la satisfaction générale, au marché de la ville, tandis que le chiffre des ventes des détaillants de produits laitiers baissait naturellement en proportion. Puis, très judicieusement, ces Associations ont également ouvert un office de consultation, auquel se tenaient en permanence deux membres du Comité d'action, et qui non seulement orientaient toutes les femmes indécises ayant recours à leurs conseils, mais encore faisaient de la propagande et enregistraient des souscriptions au capital, que très vite, ce Comité s'était vu forcé de constituer pour continuer à mener à bien la campagne entreprise.

En effet comme l'a déjà dit un précédent article du *Mouvement,* de nombreuses offres de producteurs de lait des environs de Bienne étant parvenues au Comité d'action, à des conditions très favorables (non seulement la livraison à domicile, qui avait été la cause de toute cette guerre du lait mais encore un prix d'un centime inférieur à celui adopté par les laitiers biennois) et ce Comité estimant avec raison avoir épuisé toutes les mesures conciliatoires, il convoqua dans le courant de janvier une nouvelle Assemblée publique, qui fut aussi fréquentée que la première, et qui lui donna les compétences nécessaires. Des parts sociales de 10 et de 20 fr. furent aussitôt émises pour la constitution d'un capital de 15 à 20.000 francs, dont la moitié environ fut très rapidement souscrite, grâce à la force d'opinion publique que nos vaillantes Biennoises avaient derrière elles. Des contrats avec des agriculteurs furent signés, et dès le 20 janvier, une nouvelle laiterie, située près de la gare, est entrée en fonctions. « Ce fut, nous écrit-on de Bienne, un joyeux événement ce matin-là d'entendre retentir le sifflet strident du laitier, qui fut gaîment accuilli par ménagères et enfants, et Biennois et Biennoises savourèrent leur café au lait dont ils avaient été privés durant tant de semaines! »

Quand les détaillants de lait virent que l'affaire était devenue vraiment sérieuse, ils essayèrent alors de mettre les pouces, mais trop tard, puisque tous les contrats avec les producteurs étaient signés. Mais ce geste tardif de leur part n'en est pas moins significatif, car c'est bien la reconnaissance de la puissance économique que peuvent constituer les femmes, quand elles savent s'en servir, et cette puissance, appuyée de qualités d'organisations et d'une réelle solidarité peut, on vient de le voir, beaucoup faciliter les conditions de vie de toute la population d'une ville.

J. Gueybaud.

[1] Voir le numéro 346 du *Mouvement.*



Cliché La Française

Mme Marcelle KRAEMER-BACH

Avocate à la Cour (Paris)

Secrétaire générale de la Fédération européenne des Soroptimist-Club, secrétaire du Parti radical, qui a été chargée d'une mission au Ministère de la Santé publique

La Ve Journée d'Education à Neuchâtel

(13-14 février 1931)

D'année en année, croît en crescendo l'intérêt pour ces grandes assises consacrées à l'éducation, tant à Lausanne qu'à Neuchâtel. Celle des 13-14 février fut splendide par la qualité des travaux, comme par les réactions du public, si nombreux et compréhensif — beaucoup de parents, des médecins, et une forte participation d'éducateurs et d'éducatrices.

La formation du caractère dans l'éducation familiale et scolaire: tel fut le grand thème, traité sous ses aspects principaux. Et unanimement tous les rapporteurs ont mis l'accent sur

---

dans son cœur resté si jeune qu'elle était aussi affamée de tendresse que la plus puérilement amoureuse de ses héroïnes. Son histoire reste incompréhensible si on oublie ce désir de toute sa vie « de tenir entre ses mains un cœur d'homme ». Et puis, en ces temps-là, il y avait d'illustres exemples de ces amours à retardement... Mme de Staël avait bien épousé sur le tard le jeune de Rocca...

Qu'importent, en somme, ces divergences de l'opinion des lettrés ou du public quant à celle dont l'ombre légère magnifie depuis un demi siècle le tout modeste cimetière semi-campagnard. Elle vit dans le cœur de tous ceux qui aiment ces livres, cette femme de génie si faible et si tendre, cette amoureuse dont le cœur avait des raisons que notre froide raison ne peut pas toujours comprendre.

Jeanne Vuilliomenet.

Ce que l'on pense de nous...

Notre nouvelle robe nous a valu un certain nombre d'appréciations, généralement aimables, qui ont même dépassé le cercle intime de nos lecteurs. C'est ainsi que notre confrère de Suisse allemande, le *Schw. Frauenblatt,* après avoir reproduit sous le titre: *Une nouvelle robe, mais toujours la même âme,* le communiqué qui a été passé à la presse par le soin des agences, ajoute, en indiquant que notre changement de format n'implique nullement un changement de ligne de conduite, ces paroles auxquelles nous sommes très sensible:

Qui connaît le *Mouvement,* et son excellente rédactrice, Mlle Gourd, sait bien qu'il ne peut en être autrement, car ce serait alors se renier elle-même.

Nos vœux les plus cordiaux pour sa nouvelle voie à notre confrère romand, que nous n'appelons pas seulement ains, selon l'usage consacré, mais parce que vraiment ce sont des sentiments fraternels qui nous unissent.

Dans la *Tribune de Genève,* d'autre part, Chiffon nous a consacré toute une partie de sa chronique hebdomadaire *Entre Femmes,* dans les termes élogieux suivants:

... Certains efforts, par leur persévérance, par l'intelligence, la distinction de la pensée qui les guide, attirent à eux jusqu'à l'indifférence.

C'est ainsi que le nouvel essor du *Mouvement Féministe* vient d'éveiller l'intérêt de ceux qui ne le louaient ni le raillaient, le considérant — quand ils ne l'ignoraient pas tout à fait — comme étant situé hors de leur rayon.

Un nouveau format, agrandi, des illustrations plus nombreuses, je ne sais quoi de plus attrayant dans des textes plus variés, ce sont les étrennes que le *Mouvement Féministe* offre à son public pour célébrer à sa manière, le dix-huitième anniversaire de sa fondation.

Pour un journal qui naquit en marge d'une société encore hostile à ses raisons d'être et supporta, dès ses débuts, la rude épreuve de la guerre, cet âge, charmant chez les jeunes filles, représente la maturité. Une maturité, en quelque sorte, victorieuse, sortie intacte et riche de forces neuves, d'innombrables luttes. Le *Mouvement,* d'ailleurs le constate avec une fierté naturelle dans son premier numéro de janvier.

Néanmoins, malgré cet heureux bilan, le journal se propose de frapper à d'autres portes, d'élargir le cercle de ses intérêts, pour élargir de même celu. de ses lecteurs. C'est là, en effet, le meilleur moyen de développement. Une œuvre qui ne renouvele pas ses membres — par conséquent les idées dont ceux-ci sont les propagateurs — piétine forcément sur place.

Et le *Mouvement* termine ainsi son appel — que l'on note bien appel, et non requête, et non prière — « ...Un informateur, un guide, un lien: est-ce trop demander pour cette triple tâche un peu d'attention seulement et de bienveillance ?»

Certes non, et nous serons assez conscientes de nos devoirs de solidarité, assez compréhensives de nos propres intérêts, pour nous grouper toujours plus nombreuses autour du vaillant journal.

Voilà qui est vraiment gentil, cordial et confraternel. Merci.

Notre Bibliothèque

Almanach socialiste 1931. Edition « La Sentinelle ». La Chaux-de-Fonds. Prix: 80 centimes.

Publication d'un intérêt très grand avec ses quatre planches hors-texte; aspect du service civil dans le Midi de la France, cabanes de sportifs, photos de chasses sud-africaines du regretté docteur et explorateur Georges Hertig, vues et plans de ces chambres-cuisines dont l'Allemagne offre des exemples bien conçus et bien distribués. Le texte ne cède en rien à l'illustration: alertes croquis où T. Combe compare avec son bon sens et son humour habituels aujourd'hui et autrefois, beaux articles de Privat, Vandervelde, Ceresole, pensées à méditer, entre autres sur le suffrage féminin, ce qui prouve que l'*Almanach socialiste* au contraire de beaucoup d'autres sait reconnaître d'où le vent souffle.

J. V.

Conseil International des Femmes: *Rapport sur l'Assemblée quinquenniale de Vienne (mai-juin 1930).* Un fort volume de 878 pages, illustré de plusieurs photographies; texte en anglais en français et en allemand.

Sous sa couverture blanche, hiératiquement décorée d'une femme drapée d'or et de violet, ce gros volume, non seulement rappelle bien des souvenirs à celles qui suivirent le Congrès de Vienne de l'an dernier, mais encore apporte à toutes les travailleuses féministes et sociales, journalistes, conférencières, secrétaires d'organisations, de précieux renseignements, tant sur l'activité des Commissions du C. I. F. ou de ses Conseils Nationaux affiliés, que sur la composition des Commissions, les membres directeurs des Comités, les noms et adresses des membres individuels, etc., etc. Des volumes de ce genre, mieux faits pour être consultés que lus, ont leur place toute marquée dans toutes les bibliothèques de Sociétés féminines et féministes. Pour la Suisse, on peut se le procurer, au prix de 6 fr. 50 l'exemplaire, auprès de Mme F. Martin, Secrétaire de l'Alliance (Conseil National des Femmes suisses), la Terrasse, La Tour-de-Peilz.

M. F.

Pensée

Ne désespérez jamais; mais si cela vous arrive, travaillez même en désespérant.

Burke.

ceci: c'est qu'à côté des connaissances et au-dessus de la culture de l'intelligence, tout éducateur, dans la famille et dans l'école, quel que soit l'âge ou le sexe des enfants, doit penser à former des caractères, en développant la vie affective, l'énergie morale, la dignité de soi-même, la persévérance dans l'action bonne, dans le sens d'un haut idéal... en un mot développer le cœur et entraîner la volonté, c'est-à-dire amener les jeunes à former leur caractère. Dans la conférence publique du vendredi soir, Mme Boschetti-Alberti, l'admirable directrice de l'Ecole sereine d'Agno, a apporté une gerbe d'épis tessinois, portraits d'enfants du peuple, aux prises avec la vie, des traits de caractère et des actions, des révélations d'âmes en bourgeon. L'Aula de l'Université, pleine à craquer, a été soulevée d'un grand élan affectif, parce que la grande idéaliste communiqua à tout l'auditoire son enthousiasme et sa foi en l'œuvre éducatrice, par la véracité absolue, par la bonté et la bienveillance de la part des éducateurs, par la pleine confiance de l'enfant en la probité et en l'amour de son éducatrice... et chacun fut ému jusqu'au tréfonds de lui-même!

Le lendemain, excellent discours d'ouverture de M. le conseiller d'Etat A. Borel, qui parla avec la conviction du pédagogue qui place la formation du caractère à la base de tous les enseignements, parce qu'en tout l'éducation morale doit être au premier plan. Puis, le docteur Boven (Lausanne) a fait un magistral exposé de la science des caractères (un ouvrage de sa plume, sur la caractérologie, est sous presse actuellement à Neuchâtel), simplification lumineuse à l'usage des non-initiés, en raison de son beau talent de vulgarisateur.

Mlle Somazzi, professeur à l'Ecole normale de Berne, nous a donné un magnifique travail de fine psychologie de l'âme de la jeune fille, avec toutes sortes de nuances subtiles, prouvant aussi sa parfaite connaissance de la mentalité du jeune homme et des caractères des deux sexes. Ses suggestions pédagogiques sur les moyens d'intervention des éducateurs, et l'aide morale des éducatrices pour faciliter la genèse des âmes des jeunes filles ont suscité un grand intérêt et reçu une approbation unanime de plusieurs centaines de praticiens, dont elle formula clairement les expériences, les intuitions et les efforts généreux. M. A. Malche, professeur à l'Université de Genève (connu comme ancien conseiller d'Etat), parla de deux moments décisifs dans la formation du caractère: la première enfance et l'adolescence, en se plaçant tour à tour aux points de vue du père, de l'éducateur professionnel, du psychologue et du professeur de pédagogie, alliant les exemples à la science abstraite, et l'humour à une conviction enthousiaste de l'œuvre efficace qu'accomplit tout éducateur sincère. Il rafraîchit chez tous ses auditeurs la conscience que la profession d'éducateur est belle et féconde, surtout si elle est animée d'un haut spiritualisme; et les satisfit par une belle profession de foi en faveur de l'égalité intellectuelle, morale et politique des sexes, résultant de son expérience.

En conclusion, parlant comme vice-présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance, Mlle M. Evard souligna le succès de la « Journée » belle et féconde par la collaboration de l'école et de la famille, des psychologues, médecins et professionnels de la pédagogie et de l'œuvre sociale, mais qui fut aussi une petite manifestation nationale en terre romande par la coopération de la Suisse italienne (Mme Boschetti), de la Suisse allemande (Mlle Somazzi), si bien dans l'esprit de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, et grâce au concours de deux femmes éminentes, qui font autorité dans la pédagogie et la science psychologique, non seulement en Suisse, mais à l'étranger. Tous les participants garderont un souvenir ému de ce bel effort. Répétons, après Mlle Somazzi, que le caractère ne peut être *donné* par l'éducation; mais que celle-ci peut aider l'enfant et la jeunesse *à se construire un caractère*, à devenir une personnalité, et nous nous permettrons d'ajouter que cette auto-éducation dure toute la vie pour qui veut faire, du bloc à peine ébauché à la sortie de l'école, un caractère qui s'achève en une œuvre d'art.

M. E.

Correspondance

A propos du programme politique féminin

Mademoiselle,

Cela a été un grand privilège pour moi, pendant un petit séjour à Genève, de pouvoir assister à la réunion mensuelle de l'Association pour le suffrage féminin du 2 février et d'y entendre votre conférence si intéressante et si spirituelle sur le « programme politique féminin ».

En ce qui concerne l'enseignement ménager obligatoire qui figure à ce programme, je puis vous dire que le projet de loi pour l'introduction de l'Ecole ménagère obligatoire le printemps prochain, dans le canton de Zurich, est actuellement devant le Grand Conseil, afin d'y être discuté et recommandé aux électeurs zurichois.

Ce qui vaudrait mieux, et ce que vous avez dit du reste si bien dans votre exposé, c'est en effet quand nous aurons le droit de vote, d'élever nos filles aussi soigneusement que possible, afin qu'elles deviennent de bonnes mères, des femmes conscientes de leurs responsabilités, capables d'élever leurs enfants et de les armer pour la lutte dans la vie qui les attend. Et pour pouvoir remplir cette tâche le mieux possible, il faut que toutes les femmes connaissent elles-mêmes cette vie et ses conditions sociales et morales, et pour cela il leur faut le droit de vote.

Quant à la protection de l'enfance et de la famille, il faudrait çà et là modifier certaines choses, et pour cela nous avons aussi besoin du droit de vote. Nos maris, les pères de famille ont de moins en moins le temps de prendre en main l'éducation des enfants. Cela devient de plus en plus la tâche de la femme. Et pour pouvoir créer un milieu favorable, un foyer à la hauteur à sa famille, la femme ne doit pas seulement savoir faire le ménage, mais aussi pouvoir se développer elle-même par le droit de vote. Et il ne suffit pas que les suffragistes et des hommes le demandent, mais il faudrait surtout que toutes les femmes soient solidaires dans cette question et appuient unanimes cette demande.

Dans le canton de Zurich ce ne sont pas les suffragistes seulement qui réclament l'enseignement ménager obligatoire, mais bien des femmes de tous les milieux. Ce sont des institutrices, des mères de familles, des employées, et même des hommes qui ont préparé le projet de loi. L'on reproche généralement aux femmes leur manque d'esprit de solidarité, *c'est dans ce domaine surtout qu'il faut travailler*, apprendre aux femmes la solidarité, la cohésion, la collaboration et que l'Union fait la force. Alors le suffrage fera le grand pas en avant.

Recevez, Mademoiselle, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. G.-H.

* * *

Encore le cas tragique de Mrs. Wise

La sentence de mort, commuée en sentence de travaux forcés à perpétuité, prononcée contre Mrs. Wise par un tribunal de Londres, avait ému l'opinion publique chez nous, et nombreuses furent les démarches auprès de nos Sociétés féminines pour que nous protestions en Angleterre contre une loi aussi inhumaine.

Nous savions que les femmes anglaises ressentiraient le tragique du cas aussi fortement que nos protestataires; car pour elles il s'agissait d'une compatriote et d'une loi nationale. Nous comptions aussi sur les femmes parlementaires, et nous ne nous sommes pas trompées. Miss Edith Turberville, députée socialiste pour le Shropshire, a en effet déposé une motion à la Chambre des Communes, demandant la revision de l'article de loi incriminé. Elle exposa la cruauté sans pareille de cette loi, laquelle condamne à mort la femme enceinte qui a tué son enfant, mais qui veut qu'elle attende l'exécution jusqu'après la naissance du bébé. Bien que l'usage veuille que la sentence de mort soit commuée en sentence d'emprisonnement, le verdict, après des semaines de privations, d'angoisses, de désespoir, signifie pour la mère un choc tel que l'enfant à naître en pâtira nécessairement. Miss Turberville plaida la cause de l'enfant avec une telle éloquence, que sa motion, écoutée dans le plus profond silence, ne rencontra aucune opposition.

Depuis cet intermède parlementaire, Mrs. Wise a donné la vie à des jumeaux. Bien qu'elle soit toujours en prison, elle est soignée et entourée comme elle le serait dans une Maternité. Le public exige d'être rassuré sur son compte. Ses autres enfants, eux aussi, ont trouvé des protecteurs. Mrs. Wise fait l'expérience de la solidarité féminine, soit par des dons, soit par des lettres touchantes venant de tous les milieux. Elle apprend trop tard que la catastrophe aurait pu être évitée, si elle avait connu « la bonne adresse ». Car il y a une solidarité agissante et vivante. Son procès sera revisé après 12 mois de prison, la loi anglaise le veut ainsi. Et nous espérons que l'article sera modifié avant longtemps, grâce à une femme parlementaire.

A. de M.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

L'Association de Bâle-Ville pour le suffrage féminin a eu son assemblée générale le lundi 19 janvier. Une soixantaine de membres y assistaient. La pièce de résistance de la soirée aurait dû être une conférence de Mlle Emilie Gourd sur la *presse féminine*. Malheureusement une grippe malencontreuse empêcha Mlle Gourd de venir à Bâle, ce qui fut vivement regretté. Mme Vischer-Alioth, notre très dévouée présidente, fit à elle seule les frais de toute cette très intéressante soirée, dans laquelle elle lut d'abord le rapport annuel, puis parla du « programme politique féminin ».

Nous relevons quelques points du rapport annuel. L'année dernière s'est écoulée d'une façon tout particulièrement tranquille; l'Association s'est développée normalement. Une Section de Bâle-Campagne ayant été fondée, celle de Bâle-Ville a perdu par là une trentaine de ses membres; mais grâce aux nouvelles inscriptions, notre groupement compte aujourd'hui 733 membres, un de moins seulement que l'an dernier; les vides ont donc été comblés. Les soirées organisées au courant de l'année ont apporté des conférences intéressantes, souvent suivies de discussions animées. Quelques membres de l'association ont traité des questions féminines au Radio et espèrent avoir contribué de cette sorte à une propagande utile. Plusieurs Bâloises ont assisté à des réunions intercantonales et internationales et en sont revenues avec l'impression très nette que les échanges d'idées avec d'autres sections peuvent être très fructueux. En terminant son rapport, Mme Vischer-Alioth a émis l'espoir que les membres de notre Section ne se laissent pas émouvoir par les influences antiféministes qui surgissent de toutes parts. Le combat fortifie, le suffrage féminin est une revendication nécessaire et juste, qui finira certainement par remporter un jour la victoire.

Dans la seconde partie de la soirée, Mme Vischer-Alioth a parlé, d'une façon très vivante et chaleureuse, du « programme politique féminin » (ce programme a été publié dans un précédent numéro du *Mouvement* (Réd.), en a rappelé brièvement chaque point, et montré par des exemples frappants de quelle importance serait sa réalisation. Une discussion animée a suivi cet intéressant exposé. Nous avons quitté cette Assemblée avec la conviction que les énergies qui sont à l'œuvre ici seraient bien capables d'exercer tous les droits et devoirs politiques.

A. D.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses s'est réuni à Berne le 28 janvier. Il a liquidé différentes questions administratives et étudié plusieurs sujets, entre autres les projets d'emploi du Fonds de la Saffa.

Le Comité de l'Alliance a appuyé la pétition que l'Association suisse des auxiliaires privées du Service des postes et télégraphes a adressée en octobre 1930 à la Direction générale des postes, pétition appuyée également par l'Office central suisse des professions féminines. Les auxiliaires postales protestent contre les décisions de l'administration fédérale, qui veut raccourcir leur apprentissage, afin de les soustraire au bénéfice que leur confère la loi fédérale sur la formation professionnelle.

La prochaine assemblée générale de l'Alliance ayant lieu en automne à Vevey, le Comité fera de la propagande auprès des Sociétés féminines en Suisse romande, qui ne sont pas encore affiliées à l'Alliance, afin de les engager à faire partie de la grande Fédération des sociétés féminines suisses.

V. Ch.

A travers les Sociétés

Union des Femmes de Genève.

La série des conférences mensuelles sur l'enfance semble intéresser, non seulement les membres de l'Union, mais beaucoup d'autres personnes. Après avoir entendu en novembre Mlle Audemars exposer les méthodes nouvelles d'éducation, après avoir constaté en janvier les résultats obtenus par Mlle Descœudres auprès d'enfants arriérés, c'est avec plaisir aussi que l'on écouta le 7 février, Mlle Gourd présenter cette question si vaste de l'enfance sous son aspect international. La conférencière, membre assesseur de la Commission de protection de l'enfance à la S. d. N., résuma de façon claire et vivante le travail aussi ardu qu'illimité de cette Commission, dans laquelle 12 gouvernements de tendances diverses sont représentés, et qui porte notamment son effort sur l'étude des trois points suivants: les enfants illégitimes, les tribunaux pour enfants, le cinéma.

Dans la même semaine, l'Union eut le plaisir de recevoir Mme Lombroso-Ferrero, l'auteur bien connu, et de l'entendre parler de quelques-unes des idées qui feront l'objet du livre sur le machinisme qu'elle publiera prochainement.

R. B.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 20 février:

Berne: VIme Journée des Femmes bernoises, Salle du Grand Conseil, 10 h.: Allocution d'ouverture: M. Durrenmatt, Conseiller d'Etat; *L'agrandissement de la Fédération des Sociétés féminines bernoises; son programme* 11 h. 15: *La Fédération et l'Eglise*: Mlle A.-L. Grütter. 11 h. 45: *La femme bernoise et les Commissions scolaires:* Mme A. Debrit-Vogel. — 14 h.: *Home pour jeunes filles de l'âge post-scolaire moralement et physiquement retardées :* Mme Walthard-Bertsch. 14 h. 30: *L'organisation des paysannes dans le canton de Berne:* Mme Brönnimann (Münchenbuchsee). 15 h.: Différentes questions intéressant les femmes du canton. 15 h. 15: « *La tortue moderne* », film avec introduction (entrée 1 fr. 50). — Réunion familière de clôture au Daheim.

Genève: Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Première leçon du cours d'art décoratif et d'ornementation de Mlle I. Vollenweider.

Mercredi 25 février:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: *La cathédrale de Reims*, lectures et projections lumineuses par Mme H. Reverdin, au bénéfice de la caisse de l'Union.

Lundi 2 mars:

Genève: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (Thé suffragiste): *A quelle heure faut-il fermer les magasins ?* Séance contradictoire à l'occasion du projet de loi en discussion au Grand Conseil. Les noms des orateurs seront indiqués sur les convocations et dans la presse quotidienne.)

Mardi 3 mars:

Genève: Foyer International des Etudiants, 10, rue St-Léger, 20 h. 30: *Un bulletin de vote... est-ce nécessaire?* Séance par invitations réservée aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève, organisée par l'Association genevoise pour le Suffrage féminin. Orateurs: MM. les professeurs R. Chodat (Faculté des Sciences), Edg. Milhaud (Faculté des Sciences économiques et sociales), Albert Malche (Faculté des Lettres).

Mercredi 4 mars:

Genève: Association genevoise des Femmes universitaires, Athénée, 20 h. 30: *La protection de l'enfance à la Société des Nations*, causerie par Mlle Emilie Gourd.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, No I. 943.

Prière, en calculant les frais de port, de tenir compte du poids des imprimés à expédier.

La question du suffrage féminin en Suisse, 1 brochure de documentation comprenant des articles de Mmes et Mlles Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrit-Vogel, A. Gillabert-Randin, Marie Schitlowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staudiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions, 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. Leuch-Reineck: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

A. de Montet: *Vingt ans d'activité*, 1 brochure éditée par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1927), 1 fr. l'ex. Pour 10 exemplaires: 80 ct. l'ex.; pour 20 ex.: 60 ct. l'ex.

Dr. Marg. Bernhard: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde*, 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

Emilie Gourd, J. Vuilliomenet et L. de Alberti: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

Régine Deutsch: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes* (1904-1929); 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 ex.: 20 ct. l'ex.

Rapport du Congrès de Berlin (1929), 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (Nouvelles suffragistes internationales), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le No: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

Marg. Evard: *La femme suisse éducatrice dans la famille, l'école et la société.* (Monographie de la Saffa.) Prix: 1 fr. 50.

Elisabeth Zellweger: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: le cent: 1 fr.

Carrières féminines, 1 brochure, éditée par l'Office suisse des professions féminines, avec couture illustrée: 50 cent.

Monographies de carrières féminines, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme aviculteur, la modiste, la coiffeuse, la tailleuse pour petits garçons, la giletière, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebélienne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtepointière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la couseuse de parapluies, la laborantine, la droguiste, la gymnastique médicale): 30 cent. la monographie.

Aviculture

Jeunes filles désirant apprendre sérieusement le métier, sont reçues en pension dans élevage moderne bien situé.

Mlle V. KŒHLER, Planchamp s/ Clarens

Genève. — Imprimerie Richter